

# Vécu et perceptions de jeunes mères et d'intervenantes participant à un programme pilote d'appartements supervisés

Anne QUÉNIART  
*Département de sociologie*  
*Université du Québec à Montréal*

## INTRODUCTION

Cet article<sup>1</sup> présente les résultats d'une expérience de recherche exploratoire<sup>2</sup> concernant un programme pilote, unique au Québec, d'appartements supervisés pour des jeunes filles enceintes ou mères depuis peu,

- 
1. Nous tenons à remercier Shirley Roy et Lysanne Couture pour leurs commentaires sur le texte de la communication que nous avons présentée lors du symposium et à partir duquel j'ai en partie écrit cet article. Nous remercions également Christiane Lareau pour son aide lors de l'analyse des données auprès des jeunes filles.
  2. Recherche dont le premier volet a été subventionné par le Comité de recherche du PAFAC, secteur du service aux collectivités de l'UQAM et dont le second volet fait l'objet d'une subvention du CQRS. L'équipe est composée, du côté recherche, de la chercheuse principale (Anne Quéniart), de la cochercheuse (Shirley Roy) et d'assistantes de recherche et, du côté intervention, du directeur du Service d'intégration à la collectivité et des intervenants de la clinique jeunesse du CLSC Petite-Patrie.

dans le quartier Petite-Patrie à Montréal. Cette recherche, de type qualitatif, est effectuée en partenariat avec un organisme communautaire, le Service d'intégration à la collectivité<sup>3</sup>, et avec les intervenantes du programme jeunesse du CLSC Petite-Patrie. Dans un premier temps, nous présenterons la raison d'être, les objectifs et le contenu du programme. Dans un second temps, nous nous attarderons aux objectifs puis aux résultats de la recherche dont le premier volet a été mené en 1998-1999, ainsi qu'aux difficultés éprouvées et aux ajustements effectués dans la mise en application du programme.

## **LES ORIGINES DU PROGRAMME : UN BESOIN CRIANT DE RESSOURCES D'HÉBERGEMENT**

Le phénomène des jeunes filles ayant un enfant à l'adolescence ou au tournant de l'âge adulte a fortement augmenté au Québec, comme d'ailleurs dans la plupart des pays industrialisés, passant au Québec de 2,5 % environ en 1980 à 3,7 % en 1994 chez les 15 à 19 ans (Bureau de la statistique du Québec, 1996) et atteignant 2,5 % de toutes les naissances chez les moins de 18 ans, soit à peu près 2 270 naissances par an (Statistique Canada, 1994). En outre, si les naissances chez les mères de milieux défavorisés ont chuté de 40 % depuis 1981, les naissances chez les adolescentes de milieux défavorisés, elles, auraient augmenté de 9 % (Pageau *et al.*, 1997).

Dans le quartier Petite-Patrie à Montréal, il y a eu de 1993 à 1995, chez les 13-17 ans, 10 naissances par année en moyenne, ce qui représente un taux de 1,6 % et chez les 18-19 ans, 27 naissances, soit un taux de 4,3 %. Selon les données disponibles au CLSC, ces jeunes qui deviennent mères sont souvent isolées, peu scolarisées, victimes de violence et méfiantes envers les institutions. Leurs conditions de vie sont précaires : déménagements fréquents, absence de ressources, manque de nourriture, conflit avec le conjoint et/ou la famille, etc. L'annonce de la grossesse vient accentuer ces difficultés : la jeune fille se voit souvent expulsée de chez elle et donc sans lieu où vivre décemment. Les besoins exprimés par ces jeunes mères lors des rencontres au CLSC sont nombreux et d'ordre primaire :

---

3. Le Service d'intégration à la collectivité est un organisme sans but lucratif œuvrant depuis plus de 14 ans dans le domaine de l'hébergement jeunesse et qui a notamment mis sur pied la ressource l'Odyssée pour les jeunes de 13-18 ans et l'Avenue, pour le 18-30 ans. Le SIC, véritablement implanté dans le quartier la Petite-Patrie, travaille en collaboration avec les organismes du milieu au développement de ressources d'aide auprès de jeunes en difficulté provenant de milieux défavorisés.

suivi de grossesse, informations et échanges entre elles, aide de personnes-ressources stables, logements accessibles, accès à des services de garde pour le bébé, soutien alimentaire, etc.

Si certains de leurs besoins sont comblés par les services de l'équipe petite-enfance du CLSC sous forme de suivi individuel et de groupe tout au long de la grossesse et suite à l'accouchement, en revanche, il existe très peu de ressources en hébergement. Plusieurs organismes sans but lucratif en offrent aux femmes de 18 ans et plus, particulièrement à celles victimes de violence conjugale. Mais les quelques ressources qui s'occupent des jeunes mineurs subissent des coupures importantes ou ont carrément fermé leurs portes. Pensons au Centre Rosalie-Jetté qui n'offre plus de service d'hébergement. Pourtant, la question du logement de ces jeunes mères semble en être une cruciale. En effet, selon les recherches menées par le SIC et les expériences des intervenantes du CLSC et du Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie, seul un petit pourcentage, soit 10 % environ des jeunes mères suivies au CLSC du quartier vivent chez leurs parents, où elles y sont souvent exploitées financièrement. Quant à celles qui trouvent à se loger, elles le sont généralement dans des immeubles délabrés, aux limites de la salubrité. C'est ce qui a amené le service d'intégration à la collectivité, le CLSC et le comité logement de la Petite Patrie à mettre sur pied un programme d'appartements supervisés pour jeunes filles enceintes et pour jeunes mères primipares à faible revenu, âgées de 16 à 22 ans, une catégorie d'âge correspondant à celle de la clientèle de la clinique jeunesse du CLSC.

## **LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DES APPARTEMENTS SUPERVISÉS : OFFRIR DE L'HÉBERGEMENT ET BEAUCOUP PLUS ENCORE...**

Lors de l'ouverture des appartements, en 1998, six jeunes mères pouvaient être accueillies pour un séjour maximal d'un an à répartir entre la grossesse et les premiers mois avec le bébé<sup>4</sup>. Il s'agit de petits logements (de type « un et demi ») offert à 150 \$ par mois à des jeunes filles qui sont volontaires, référées en général par le CLSC, et non placées par une instance juridique. Deux intervenantes doivent se relayer pour assurer une présence six jours par semaine, de 9 heures à 21 heures. De plus, en dehors des heures de travail, les jeunes filles ont toujours la possibilité de rejoindre une intervenante sur téléavertisseur s'il y a urgence. En ce qui a trait à la vie quotidienne aux logements, des conditions ont été établies dès le départ : les

4. Par exemple, les six derniers mois de la grossesse et les six mois suivant l'accouchement ou encore les quatre derniers mois de la grossesse et huit mois avec le bébé.

locataires ne peuvent habiter avec d'autres personnes que leur enfant (sauf juste avant et après l'accouchement où quelqu'un peut vivre avec elles quelque temps pour les aider, notamment avec le bébé) ; leur petit ami ne peut habiter chez elles que les fins de semaine ; les jeunes filles doivent accepter d'ouvrir un compte conjoint avec l'organisme pour payer leur loyer, leurs comptes et leurs dettes s'il y a lieu – mais pas leurs dépenses personnelles, qu'elles gèrent comme elles le veulent ; elles doivent aussi accepter de rencontrer une fois par mois une intervenante pour discuter justement du budget.

Les objectifs généraux du programme, tels qu'ils ont été définis au départ dans le document de présentation, sont les suivants :

1. Favoriser le développement de ressources d'hébergement accessibles et à prix modique, répondant aux besoins des jeunes mères âgées de 16 à 22 ans dans le quartier Petite-Patrie
2. Contribuer à la mise en place d'un continuum de services adaptés aux besoins des jeunes mères en s'appuyant sur une approche réseau de dispensation des services.
3. Offrir un soutien aux jeunes mères en difficultés qui permettra de créer un milieu de vie stable et sécuritaire pour elles et leurs enfants<sup>5</sup>.

Pour répondre aux objectifs énoncés, divers services et activités ont été prévus :

1. Services de suivi et de soutien prénataux et à l'accouchement (enseignement sur l'alimentation, sur les soins corporels du bébé, soutien et suivi social et nutritionnel, activités et discussions de groupe, activités préparatoires à l'accouchement).
2. Services de suivi et de soutien postnataux (visite d'une infirmière après l'accouchement et au besoin, pesée au CLSC, suivi social et infirmier, etc.).
3. Réseau de marrainage (services d'accompagnement et de soutien).
4. Services de suivi et d'accompagnement visant l'autonomie (apprentissage relié au budget, à l'épicerie, à l'entretien ménager, etc., soutien à la recherche de revenu, suivi et soutien scolaire, soutien à la recherche d'emploi, atelier de cuisine, soutien à la recherche d'un appartement autonome, etc.).
5. Services de suivi et d'accompagnement dans le milieu naturel (soutien dans la vie du couple ou face à la violence familiale, soutien à la famille de la jeune et au père du bébé).

5. Projet du SIC, septembre 1997.

6. Activités de familiarisation aux ressources existantes (informations sur les ressources, accompagnement lors des démarches).

Nous reviendrons sur ces activités, qui se sont transformées en cours d'expérience au moment de la présentation des résultats de la recherche. Pour l'instant, il nous faut parler des objectifs mêmes de cette recherche, qui a démarré au moment même où était accueillie la première jeune fille enceinte.

## **LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE : CONTRIBUER À COMPRENDRE LES TRAJECTOIRES DE JEUNES FILLES ENCEINTES EN VOIE DE DÉINSERTION SOCIALE**

Depuis 30 ans, le phénomène de la grossesse à l'adolescence, complexe et multifactoriel, a suscité de nombreuses études, surtout aux États-Unis où il a pris beaucoup d'ampleur<sup>6</sup>. Notre recherche visait cependant à combler certaines lacunes en termes de connaissances sur trois points spécifiques :

1. Connaître les trajectoires de jeunes mères « sans réseau social », en voie de désinsertion sociale pour certaines ainsi que leurs attentes et points de vue face au programme de logements supervisés ;
2. Connaître les trajectoires et attentes des jeunes pères ;
3. Étudier le modèle d'intervention « en construction » ou, plus justement, étudier l'évolution de l'intervention, car, en fait, il n'y avait pas vraiment de modèle de base.

Plus précisément, nos objectifs étaient, en ce qui a trait aux jeunes mères, de saisir le contexte d'apparition de la grossesse, d'établir les ressources économiques et matérielles dont elles disposent ou qui leur font défaut, d'analyser l'importance du réseau social et familial disponible, d'analyser leur cheminement dans le programme des appartements supervisés et le redéploiement ou non des réseaux sociaux nécessaires à leur vie de mère. Pour les jeunes pères, nos objectifs étaient d'analyser leurs réactions à l'annonce de la grossesse, leurs perceptions de la paternité et de leur propre rôle de père et de l'aide qu'ils sont en mesure de donner. Enfin, en ce qui concerne les intervenants, nous voulions analyser leur point de vue quant à l'intervention et aux conditions de réalisation de celle-ci, et l'évolution de ces points de vue en fonction des besoins des jeunes mères.

Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour une approche qualitative : réalisation d'entrevues en profondeur, analyses qualitatives de

---

6. Voir à ce sujet notre récent bilan de la littérature (Quéniart, 2000).

type thématique. Nous espérons obtenir la participation des six jeunes filles accueillies lors de la première année, de quatre jeunes pères et des deux intervenants du SIC devant superviser les jeunes mères hébergées.

## **DES OBJECTIFS SUR PAPIER À LA RÉALITÉ DU TERRAIN : LES AJUSTEMENTS OPÉRÉS EN COURS DE ROUTE...**

Comme dans toute recherche-action, et encore plus quand il s'agit d'accompagner un projet pilote qui est en cours d'implantation, nous avons été amenés à opérer des ajustements en fonction de ce qu'on peut appeler « la réalité du terrain ». Tout d'abord, nous n'avons pu rencontrer aucun jeune père, essentiellement parce les relations entre les jeunes filles et leurs « chums » étaient soit inexistantes, soit rompues au moment du terrain. Un seul père avait accepté le principe d'une entrevue mais, ayant reçu un avis d'expulsion dans son pays d'origine, il a finalement refusé. Pour rejoindre des jeunes pères, il aurait fallu s'y prendre tôt et passer par le CLSC plutôt que par les jeunes filles. C'est en tout cas ce que nous tentons actuellement de faire, dans le second volet de la recherche.

En revanche, nous avons rencontré cinq jeunes filles sur les six présentes aux logements lors des premiers mois de l'implantation du programme, ce qui correspond bien à nos intentions. Deux d'entre elles ont été interrogées deux fois, soit pendant la grossesse et après l'accouchement, deux pendant leur grossesse et une après son accouchement. Les entrevues se sont déroulées aux appartements supervisés et ont duré en moyenne une heure. Le guide d'entrevue comportait les thèmes suivants :

Question de départ : qu'est-ce qui t'a amenée aux logements supervisés ?

Thème 1 : le vécu de la grossesse (annonce, réactions premières de l'entourage, du chum, déroulement des premiers mois, présence de réseaux d'amies, etc.).

Thème 2 : la relation conjugale (histoire de la relation, contacts ou non, actuellement, avec le père de l'enfant, etc.).

Thème 3 : le travail et/ou l'école (type d'emploi ou sources des revenus, fréquentation de l'école ou non, etc.).

Thème 4 : les logements supervisés (comment, par qui elle les a connus, impressions premières, relations avec les autres locataires, bilan général).

Thème 5 : les perceptions du rôle de mère (craintes, héritage de sa mère, apport de l'enfant dans sa vie, etc.).

Thème 6 : le vécu avec le bébé (vie aux logements, perception de son rôle de mère, relations avec la famille, avec le père de l'enfant, etc.).

Pour ce qui est des entrevues avec les intervenants, la difficulté est venue du fait qu'au cours des premiers mois de l'implantation du programme, quatre intervenants différents ont été engagés et seulement une de ces personnes est là depuis le début. Nous avons interrogé les deux intervenantes présentes lors de l'étape du terrain consacrée à l'intervention. La première, qui est la seule à être là depuis le début du projet, l'a été deux fois, soit juste après les entrevues avec les jeunes filles et quelques mois après leur départ des logements, c'est-à-dire après un an de mise en application du programme. L'autre intervenante a été interrogée également après un an de mise en application du programme, mais comme elle n'était là elle-même que depuis quelques semaines, elle connaissait peu les jeunes filles interrogées. Les principaux thèmes abordés lors des entrevues étaient les suivants :

Question de départ : qu'est-ce qui vous a amenée à travailler aux logements supervisés ?

Thème 1 : la trajectoire professionnelle (types d'emplois précédents, type de clientèle, etc.).

Thème 2 : les débuts du programme (perception des filles, types d'intervention, services offerts, outils, réactions premières au programme).

Thème 3 : les ajustements (quand, lesquels et pourquoi).

Thème 4 : les logements aujourd'hui (types d'intervention, services offerts, outils, etc., bilan général et perspectives d'avenir).

## **L'EXPÉRIENCE DE LA MATERNITÉ :**

**« JE PENSAIS QUE CE SERAIT FACILE  
PARCE QUE J'AI BEAUCOUP GARDÉ DE BÉBÉS. »**

**« Être enceinte, c'est un cadeau du ciel. »**

Confirmant d'abord les informations dont certaines intervenantes de la clinique jeunesse du CLSC nous avaient fait part, on constate que toutes les jeunes filles interrogées proviennent de milieux modestes ou pauvres sauf une dont la famille appartient plutôt à la classe moyenne. Trois d'entre elles ne sont pas nées au Québec : une vient du Chili, une d'Italie et une d'Haïti. Cette diversité dans les origines semble bien correspondre à ce que constate le CLSC quant au quartier Petite-Patrie. Elles sont plutôt « âgées » puisque quatre d'entre elles ont plus de 18 ans. Cependant, leur

expérience de vie se rapproche de celles des adolescentes dans la mesure où à l'instar de celles-ci, elles ne se projettent pas dans l'avenir, vivent dans l'immédiat. De plus, aucune n'est déjà engagée sur le marché du travail et seule une d'entre elles a terminé son secondaire. Toutes ont eu des problèmes avec leurs parents, dès l'enfance ou bien à l'adolescence (séparations, violence familiale, négligence) et deux ont été placées en famille d'accueil. Au moment de l'entrevue, une seule était en relation avec le père de son enfant et devait vivre avec lui, les autres ayant choisi de ne plus le voir ou ayant perdu le contact avec lui. Ces pères sont âgés de 20 à 25 ans, étaient sans emploi ou occupaient un emploi temporaire et précaire au moment de l'annonce de la grossesse.

Sur le plan de leurs ressources économiques, leur réalité quotidienne diffère de celle des jeunes filles prises en charge institutionnellement (jeunes en internat par exemple<sup>7</sup>) et de celles recevant du soutien de leur famille ou de réseaux<sup>8</sup>. Nos répondantes vivent toutes de l'aide sociale, n'ont jamais travaillé pour la plupart et ne possèdent rien à elles. Elles sont également démunies sur le plan de l'organisation du quotidien (planification des repas, achat, gestion d'un compte en banque, etc.) et possèdent peu de réseaux. À cet égard, elles sont d'autant plus isolées et dans une situation précaire qu'elles ne pouvaient rester dans leur famille soit en raison de problèmes de violence, soit parce que le logement familial était trop petit et la situation économique des parents elle-même précaire.

Pour ce qui est de la grossesse, elle n'est pas planifiée pour aucune des jeunes rencontrées et elle est parfois carrément accidentelle ou survient, comme le dit Charbonneau, dans un climat d'insouciance :

On n'a pas mis de protection, et moi je n'y ai pas pensé sur le moment. Tu fais l'amour et tu es en extase et toi tu ne penses pas. il suffit d'une fois pis ça a adonné que c'était mon ovulation<sup>9</sup>.

Une seule a envisagé de recourir à un avortement, mais elle semble avoir subi de nombreuses pressions pour l'en dissuader :

Ma mère est contre l'avortement et c'est sûr que quand je lui ai dit que je pensais me faire avorter, elle m'a dit tu fais ce que tu veux, c'est ta décision. Mais c'est sûr que pour elle c'était important que je ne me fasse pas avorter. [...] Je ne savais pas si j'allais le garder ou pas par rapport au père du bébé aussi. Justement il disait : si tu te fais avorter, je vais te tuer. Ça a été des petites menaces comme ça.

7. Voir à cet égard la recherche qualitative de Manseau (1997).

8. Voir à cet égard les analyses de Charbonneau (1999).

9. Nous n'indiquerons aucune donnée sur les jeunes filles ou intervenantes citées afin de préserver leur anonymat, l'échantillon étant très petit.



Lorsqu'elles parlent de leur grossesse, rétrospectivement, elles lui accordent toutes un sens positif : elle est gage d'autonomie et de liberté, au sens où elle leur permet d'échapper à l'emprise parentale, de s'affirmer ; elle correspond à leur désir d'avoir des responsabilités et de nouveaux défis dans la vie, de se rassurer quant à sa capacité d'avoir des enfants, quant à sa fertilité.

Plus précisément, chez certaines, la grossesse semble être là pour réparer quelque chose qui a été brisé, pour panser une souffrance vécue dans l'enfance : une relation mère-fille déficiente, une absence de père et donc de « vraie » famille. Leur discours rejoint à cet égard celui des filles en internat interrogées par Manseau (1997). Pour d'autres, la grossesse est plutôt synonyme de réalisation de soi. Elles voient dans cette maternité un moyen de se valoriser. Pour l'une d'elles, cette expérience lui permet « d'être aussi une femme entière [...] C'est un cadeau du ciel. Je ne sais pas ce que j'aurais fait si je n'avais pas pu avoir d'enfant ». La maternité donne un sens à leur vie et satisfait leur besoin d'affection ; elle leur permet de :

[...] modifier (leur) position dans le système des relations sociales et familiales », mais aussi, plus généralement, de se « donner une identité par voie subversive [...]. Par un comportement contraire aux normes, elle(s) chercherai(en)t à être reconnue(s) comme sujet(s) responsable(s) investi(s) d'un statut dans le contexte d'une société où la place réservée aux jeunes est de plus en plus réduite. (Cournoyer, 1995, p. 275)

## **Vivre avec le bébé :**

### **« C'est dur, t'as pu le temps de sortir. »**

Trois des jeunes filles interrogées ont accouché lors de leur séjour aux logements supervisés et vécu quelques mois avec leur bébé. Ce qui ressort de leurs témoignages, c'est une sorte de désillusion quant à la maternité : être mère, dit l'une d'elles, « je croyais que ce serait facile parce que j'avais gardé beaucoup d'enfants, mais c'est pas simple ». Elles soulignent toutes la fatigue associée au fait de s'occuper seule nuit et jour d'un bébé, les difficultés de concilier l'école et la vie avec le bébé (garderie, etc.). Elles se sentent prises au piège de ce bébé qui les empêche de sortir comme avant et isolée socialement, ayant un rythme de vie très différent de la plupart de leurs amies adolescentes ou jeunes adultes.

« Là je suis en secondaire 5. C'est difficile maintenant à cause de lui [le bébé]. Il faut que j'aile à la garderie pis tout. C'est comme difficile des fois je n'ai pas le goût d'y aller parce que je suis fatiguée quand il se réveille la nuit. »

C'est beaucoup trop de préoccupations, tu es obligée de te lever, tu es obligée de voir à ses besoins. Fait que c'est ça. Ce n'est pas facile parce que je suis une fille qui sortait beaucoup, pis là, je me retrouve à ne plus sortir du tout, pis mes amies ne viennent plus me voir.

Le fait que le père ne soit pas présent ajoute au sentiment d'isolement et l'une d'elles, qui désirait « une vraie famille pour son enfant, avec un père et une mère qui ne se « chicanent » pas et qui s'occupent tous les deux de l'enfant », y voit carrément un échec.

## **LES LOGEMENTS SUPERVISÉS : « UN RÉPIT FINANCIER ET DE L'AFFECTION »**

Au moment de leur arrivée aux logements supervisés, la plupart des jeunes n'avaient pas vraiment d'attentes sur ce programme. N'ayant rien et étant assez seules, les logements représentaient plutôt une sorte de cadeau pour elles et, ce faisant, elles n'étaient pas en mesure d'en attendre ou d'en désirer quelque chose. Elles étaient contentes d'être acceptées dans ce programme qui leur permettrait, pensaient-elles, de partager leur expérience, de briser leur solitude pour la plupart et en plus de bénéficier d'un loyer peu élevé.

Au bout de quelques mois passés aux appartements, leur appréciation comporte des aspects à la fois positifs et négatifs. Ce qu'elles ont toutes apprécié, c'est globalement, le répit financier qu'elles ont pu avoir ainsi que le soutien psychologique et affectif qu'elles ont reçu. Elles disent également avoir beaucoup appris sur la vie quotidienne : faire un budget, « comment acheter de la nourriture à bon marché mais bonne pour la santé », faire un menu équilibré, etc. Une jeune fille souligne que grâce au programme des appartements supervisés, elle est devenue la mère de son bébé, alors que si elle était restée chez sa propre mère, elle aurait joué plutôt un rôle de grande sœur.

Leurs insatisfactions concernent d'abord la redondance des activités d'information prénatale offertes à l'époque à la fois par le CLSC et par les intervenantes des logements. Elles critiquent aussi, et cela peut paraître étonnant, le fait qu'elles aient établi peu de liens avec les autres filles, notamment en raison des nombreux rendez-vous chez le médecin, au CLSC, etc. Autrement dit, elles se sont senties seules, isolées, même si elles passaient une bonne partie de leurs journées avec d'autres. Enfin, celles qui ont accouché auraient souhaité que les intervenantes des logements leur permettent de sortir autant qu'elles le voulaient, c'est-à-dire qu'elles leur offrent un service de gardiennage pour le bébé !

On va voir maintenant les perceptions des intervenants qui confirment en partie le diagnostic posé par les jeunes filles et les ajustements qui en ont découlé.

## **LES PERCEPTIONS DES INTERVENANTES DU PROGRAMME : « LE PLUS IMPORTANT, C'EST DE LES ACCOMPAGNER DANS LEUR DÉMARCHE. »**

Après quelques semaines passées aux appartements, les intervenantes alors présentes constatent que les jeunes filles ne semblent pas très motivées à participer et qu'aucune vie de groupe n'existe. L'explication alors amenée, qui nous semble juste, est que plutôt que d'un encadrement strict, les jeunes filles enceintes, souvent en révolte contre leur famille, « veulent la paix », comme nous le rapporte une des intervenantes, et ce, d'autant plus qu'elles participent au programme volontairement. En fait, il faut dire que les deux intervenantes du début ont peut-être trop calqué leur approche sur leur expérience passée d'intervenantes en foyer de groupe pour jeunes mineurs, souvent référés par la Direction de la protection de la jeunesse. Un autre constat qui est posé, et qui rejoint celui des jeunes filles, est la redondance des services offerts par le CLSC et par le programme de logements : les jeunes filles sont amenées à rencontrer la travailleuse sociale ou l'infirmière du CLSC et l'intervenante des logements pour parler des mêmes choses, pour recevoir le même type d'information, par exemple quant la grossesse, quant aux soins au bébé etc. C'est cette redondance qui explique alors le peu de motivation des jeunes filles à participer et le peu de liens établis entre elles.

Devant ces constats, divers changements ont été apportés. Tout d'abord, on a décidé de favoriser une intervention plus informelle sous forme de conseils au jour le jour et à la demande des jeunes filles, afin de répondre à leurs besoins au moment même où ils sont exprimés. De plus, les intervenantes ont laissé tombé leur rôle de « spécialiste en grossesse précoce », consistant surtout à passer de l'information, pour favoriser plutôt l'écoute, la disponibilité, la présence constante, l'accompagnement dans leur expérience de mères. Elles semblent donc être passées d'une approche de type expert à une approche qu'on pourrait qualifier de maternante, au sens où elles se définissent maintenant plus comme des « accompagnantes », des mères substituts ou plutôt des grandes sœurs dont le rôle consiste parfois simplement, nous rapporte une intervenante, « à leur flatter le dos, puis que tu leur dises qu'elle sont bonnes, qu'elles sont belles, puis ça les "boost" puis, ça va mieux ». Enfin, leur priorité est non plus tant l'acquisition de connaissances formelles sur la grossesse, le développement du bébé, etc. – connaissances qu'elles trouvent ailleurs, notamment au CLSC – que le développement du lien d'attachement mère-enfant et de l'autonomie de la jeune fille comme mère. Pour ce faire, l'accent est mis sur l'apprentissage des choses concrètes de la vie (comment chercher un appartement, comment gérer un budget, où aller chercher l'information pour les garderies, etc.) ; l'accent est mis aussi sur l'échange

avec les autres jeunes filles en termes de perceptions de soi comme mères, etc., et ce, par le biais d'activités « de leur âge » comme des sorties, des soupers-discussions, etc.

Ces ajustements se sont formalisés depuis quelques mois, pour devenir des objectifs à atteindre, remplaçant ou s'ajoutant aux objectifs de départ du programme<sup>10</sup> :

1. Préparer l'arrivée du bébé / se concentrer sur sa grossesse / favoriser le lien d'attachement.
2. Briser l'isolement et créer un réseau (résidentes et quartier).
3. Favoriser l'autonomie (mère et femme).
4. Offrir un lieu sain et sécurisé.
5. Consolidation de la confiance en soi et en l'autre.
6. Préparer l'avenir / orientation.

Les principales activités offertes aujourd'hui pour répondre à ces objectifs sont :

1. Préparer l'appartement et le trousseau (achats, etc.), favoriser le contact entre les résidentes et les bébés.
2. Participer à des activités aux appartements, créer des liens avec les autres résidentes et les intervenantes, connaître les services communautaires et institutionnels existants.
3. Suggérer des outils et des moyens (faire son budget, cuisiner, etc.), favoriser l'*empowerment* et la liberté de choix.
4. S'approprier le lieu et travailler sur les facteurs entourant la qualité de vie (alimentation, sommeil, etc.).
5. Établir un lien de confiance entre jeunes et intervenantes, accepter leur cheminement de vie.
6. Avoir des projets de vie : appartement autonome, retour à l'école, bénévolat.

## CONCLUSION

En conclusion, on peut dire que les appartements supervisés représentent pour les jeunes filles un moment leur permettant de se retrouver, de développer un lien avec leur bébé, sans trop avoir à se préoccuper du lendemain. On peut cependant se demander si, une fois parties des

10. Voir le dépliant d'information sur les appartements supervisés, renommés « appartements Augustine-Gonzalez » depuis quelques mois.

logements, elles arrivent à effectivement se débrouiller seules, c'est-à-dire à se trouver un appartement autonome, à retourner aux études et à se créer des réseaux.

Sur les cinq filles que nous avons rencontrées, une seule vit avec son bébé dans son appartement. Les autres semblent éprouver plus de difficultés : une d'entre elles s'est vue retirer son bébé qui est placé en famille d'accueil, une autre a des problèmes avec la Direction de la protection de la jeunesse et risque également de perdre la garde temporairement de son bébé, une autre a été renvoyée dans son pays d'origine. Les intervenants n'ont aucune nouvelle de la dernière jeune depuis son départ des logements. Mais peut-être est-il trop tôt pour évaluer. C'est d'ailleurs ce qui nous a amenée à entamer un second volet de recherche dont le but est, d'une part, de retracer ces cinq jeunes filles deux ans après leur passage aux logements afin de savoir ce qu'elles et leur bébé sont devenus, et, d'autre part, d'interroger des femmes devenues mères à l'adolescence cinq ans après la naissance de leur bébé, afin de dégager leurs trajectoires parentale (ont-elles eu un autre enfant, leur enfant a-t-il ou est-il placé, etc. ?), conjugale (ont-elles vécu avec le ou les pères des bébés, etc. ?), scolaire (ont-elles terminé leur secondaire, etc. ?) et pourrait-on dire, économique (occupent-elles un emploi, de quoi vivent-elles ?)<sup>11</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cournoyer, Monique (1995). « Maternité précoce : un passage inédit à l'âge adulte », *PRISME*, été 1995, vol. 5, n<sup>os</sup> 2-3, p. 266-287.
- Charbonneau, Johanne (1999). « La maternité adolescente », *Réseau*, p. 14-19.
- Manseau, Hélène (1997). *La grossesse chez les adolescentes en internat : le syndrome de la conception immaculée*, Recherche qualitative et concertée sur le phénomène de la grossesse en internat, Université du Québec à Montréal, 206 p.
- Pageau et al. (1997). *Indicateurs sociosanitaires : le Québec et ses régions*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 218 p.
- Quéniart, Anne (2000). « Quand maternité rime avec pauvreté, monoparentalité et quête d'identité. Un bilan des études sur les adolescentes mères », dans R. Mayer et H. Dorvil (dir.), *Nouvelles configurations des problèmes sociaux et intervention*, Presses de l'Université du Québec, sous presse.

11. Dans ce second volet, nous voulons aussi rejoindre des jeunes pères.